

Arrêté n° 839 CM du 24 mai 2023 portant nomination des représentants de la Polynésie française au conseil de surveillance de l'Institut d'émission d'outre-mer (IEOM)

(NOR : DAE23000111AC)

Paru in extenso au journal officiel n°43 N du 30/05/2023 à la page 11804 dans la partie ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES

Version en vigueur au 18/09/2024

Le Président de la Polynésie française,
Sur le rapport du ministre de l'économie, du budget et des finances, en charge des énergies,
Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 11-2023 APF/SG du 12 mai 2023 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 398 PR du 15 mai 2023 portant nomination de la vice-présidente et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;
Vu le code monétaire et financier et, en particulier son article R. 712-11 ;
Vu le décret n° 67-267 du 30 mars 1967 fixant les statuts de l'Institut d'émission d'outre-mer ;
Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 24 mai 2023,

Arrête :

Article 1er *Rédaction issue de Arrêté n° 1577 CM du 11 septembre 2024*

M. Warren DEXTER, ministre de l'économie, du budget et des finances, en charge des énergies, est nommé en qualité de représentant titulaire de la Polynésie française au conseil de surveillance de l'Institut d'émission d'outre-mer (IEOM).

M. Hervé Varet, directeur de cabinet auprès du ministre de l'économie, du budget et des finances, en charge des énergies, est nommé en qualité de représentant suppléant.

Art. 2

L'arrêté n° 2204 CM du 2 décembre 2020 portant nomination des représentants de la Polynésie française au conseil de surveillance de l'Institut d'émission d'outre-mer (IEOM) est abrogé.

Art. 3

Le ministre de l'économie, du budget et des finances, en charge des énergies, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 24 mai 2023.
Moetai BROTHERSON.

Par le Président de la Polynésie française :
Le ministre de l'économie,
du budget et des finances,
Tevaiti-Ariipaea POMARE.

Voir toutes les modifications dans le temps :

- [Arrêté n° 839 CM du 24 mai 2023](#), JOPF n° 43 N du 30/05/2023 à la page 11804
- [Arrêté n° 919 CM du 22 juin 2023](#), JOPF n° 52 N du 30/06/2023 à la page 13617
- [Arrêté n° 1577 CM du 11 septembre 2024](#), JOPF n° 105 N du 18/09/2024 à la page 17070